Certificat d'enregistrement EMAS



Pour le(s) site(s) de :



Management environnemental vérifié N° d'enregistrement :

Date du premier enregistrement :

Ce certificat est valable jusqu'au :

Cette organisation a mis en place un système de management environnemental conforme au règlement européen N° 1221/2009 et au règlement européen n°2017/1505 pour promouvoir l'amélioration continue de sa performance environnementale. Ayant procédé à la vérification de son système de management environnemental et à la validation de sa déclaration environnementale publique par un vérificateur accrédité, elle bénéficie d'un enregistrement EMAS et peut en conséquence faire usage du logo EMAS.

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté Égalité Fraternité Paris La Défense, le :

Julie HANOT

Sous-directrice des entreprises Service de l'économie verte et solidaire Commissariat général au développement durable